



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Nicolas-de-Redon, le 16 mai 2023

### Pôles de compétitivité

# Les Régions Bretagne et Pays de la Loire intensifient leur coopération

Laurence Fortin, Vice-présidente de la Région Bretagne en charge des Territoires, de l'Économie et de l'Habitat, Samia Sultani-Vigneron, Vice-présidente de la Région Pays de la Loire, en charge de l'enseignement supérieur la recherche et l'innovation, et les 7 pôles de compétitivité communs\*, se sont réunis mardi 16 mai à Saint-Nicolas-de-Redon (44) pour lancer le 1<sup>er</sup> comité interrégional Bretagne – Pays de la Loire. Objectif : poursuivre et amplifier la capacité à répondre ensemble aux enjeux de l'innovation des filières régionales et de leur excellence sur les deux territoires. Le lancement de cette instance marque une nouvelle étape de renforcement de la coordination entre les Régions Bretagne et Pays de la Loire.

Les 7 pôles interrégionaux, qui sont tous lauréats de l'appel à candidatures lancé par l'Etat et les Régions, ont vu leur label « pôle de compétitivité » reconduit sur la période 2023-2026. Cette nouvelle phase s'inscrit dans un contexte à forts enjeux pour les territoires, dans lesquels les pôles de compétitivité auront un rôle majeur à jouer.

Atlanpole Biothérapies, EMC2, Images et Réseaux, ID4Mobility, Mer Bretagne Atlantique, Valorial et Végépolys Valley devront accompagner la transformation de l'économie autour d'enjeux importants de souveraineté, transition écologique, compétences et transformation sociale. Priorité sera donnée à l'accompagnement des projets collaboratifs innovants dans les filières industrielles et les technologies de pointe de demain, et à la déclinaison des stratégies régionales de développement économique, recherche et innovation.

Les deux Régions travaillent en collaboration étroite afin d'animer ces pôles de compétitivité :

**Pour Laurence Fortin,** « les pôles nous aident à accompagner les transformations des filières. Par leur action au quotidien, ils œuvrent à favoriser l'excellence de nos territoires en développant les collaborations de la recherche publique avec les entreprises locales, pour renforcer leur compétitivité par l'innovation, et les soutenir dans leur transformation et leur développement. Ces acteurs économiques seront à même de se positionner sur des marchés porteurs, de saisir des opportunités et d'identifier les enjeux de demain »

**Pour Samia Sultani-Vigneron,** « il s'agit pour nos deux Régions de faire émerger des écosystèmes de la formation, de la recherche et de l'innovation plus intégrés et plus forts au bénéfice de nos entreprises. Les pôles poursuivront leur mobilisation pour accompagner ces acteurs et amplifier leur rayonnement national et international, pour le développement de nos territoires. »

\***VEGEPOLYS Valley** : pôle des filières du végétal pour des agricultures, plus compétitives, plus innovantes, plus qualitatives, respectueuses de l'environnement et de la santé.

**Images & Réseaux** : pôle au service des innovations numériques responsables

**EMC2** (Ensembles Métalliques et Composites Complexes) : pôle des technologies de fabrication en faveur d'une industrie écoresponsable

CONTACTS PRESSE

Pays de la Loire - Gwenola Cariou-Huet : [gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) -06 82 80 18 92

Région Bretagne 02 99 27 13 54 [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Atlanpole Biothérapies** : pôle en santé et biotechnologies sur le Grand Ouest

**ID4MOBILITY** : pôle au service des mobilités terrestres intelligentes

**Valorial** : pôle actif en faveur de la durabilité des systèmes agricoles et agroalimentaires territoriaux, sur les marchés de l'alimentation humaine et animale

**Mer Bretagne Atlantique** : pôle opérant dans le domaine de l'économie maritime

Créés en 2005 à l'initiative de l'Etat pour soutenir l'innovation au sein des entreprises, les pôles de compétitivité rassemblent sur un territoire et une thématique ciblée, des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Ils contribuent à mettre en réseau les acteurs de l'innovation, à développer des relations partenariales entre l'entreprise et la recherche, à renforcer la capacité des PME à innover favorisant ainsi leur croissance et compétitivité. Ils accompagnent également le développement et la croissance de leurs entreprises membres grâce, à la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés issus des résultats des projets de recherche. En permettant aux entreprises impliquées de prendre une position de premier plan sur leurs marchés en France et à l'international, les pôles de compétitivité sont des moteurs de croissance et d'emplois.